

DISCOURS DE RENTRÉE ACADÉMIQUE 2002-2003 DU RECTEUR WILLY LEGROS

19 septembre 2002

" Université et Justice : un engagement nécessaire "



A l'heure où nous nous réunissons, la fortune des trois individus les plus riches du monde dépasse la richesse cumulée des 48 pays les plus pauvres. En ce moment même, 20 % seulement de la population mondiale consomme plus de 80% des énergies fossiles de la planète. Pendant ce temps, plus d'un milliard de personnes continuent à ne pas disposer d'eau potable ! Ce n'est pas seulement une tragédie humaine, c'est une insupportable injustice.

Moyen Orient, Balkans, Caucase, Indonésie, Chine, Afrique, Amérique latine, il n'y a guère de régions du monde qui échappent à la violence de conflits plus ou moins médiatisés selon les attentes de l'audimat. De guérillas en dictatures, de génocides en opérations terroristes, ce sont des générations entières d'enfants qui naissent et grandissent dans un monde de peur, de haine et, le plus souvent, de grande précarité matérielle et culturelle. Face à cela, l'Europe et les Etats-Unis protègent leur paix intérieure et leur statut de superpuissances économiques au prix d'inégalités à l'échelle mondiale, inégalités que l'on s'efforce d'atténuer de manière vraiment trop virtuelle.

Nombreux sont ceux qui pensent que la mondialisation néglige les hommes au profit d'intérêts purement stratégiques et monétaires. On peut y voir une des causes de l'inquiétante résurgence du populisme et des mouvements extrémistes. A l'évidence, ces mouvements se nourrissent d'un sentiment de frustration diffus mais grandissant. Menacés d'être réduits au rôle de consommateurs passifs, les citoyens se sentent désorientés. Spectateurs impuissants des scandales financiers, des affaires politiques et des faits divers sordides transformés par les médias en feuilletons, ils ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire de pouvoirs qui les dépassent. Or comme le dit Michel Audiard, " la justice, c'est comme la Sainte Vierge, si on ne la voit pas de temps en temps, le doute s'installe ". C'est pourquoi, ce malaise général des populations se traduit avant toute chose dans l'appel certes vague, mais néanmoins vigoureux, à un monde plus juste. Encore faut-il s'entendre sur ce que cela signifie.

S'il est un concept qui nous est essentiel à nous, humains, c'est bien celui de justice. Mais paradoxalement, c'est aussi un des plus difficiles à définir. Au nom du bien et de la justice, l'homme n'a cessé tout au long des

siècles de coloniser, d'exploiter et d'exterminer ses semblables. Aujourd'hui encore, c'est sous le couvert de sa propre vérité politique et économique que la plus grande puissance militaire et commerciale se pose en gendarme d'un monde qu'elle entend modeler à son image. Pour le justifier, d'aucuns invoquent un hypothétique choc des civilisations. On a même entendu récemment un chef d'état européen classer les cultures comme aux heures les plus sombres du passé !

En réalité, si de tels conflits existent, c'est en raison d'une injustice élémentaire : l'argent et le pouvoir d'un côté face à la dépendance et la pauvreté du plus grand nombre. Une mondialisation bien comprise nous impose au contraire de vivre ensemble sur des bases plus égalitaires, afin que le développement économique soit socialement équitable et écologiquement soutenable.

Peut-on concevoir qu'une société juste soit celle qui édicte des lois protégeant la propriété et l'enrichissement d'une minorité au prix de l'appauvrissement d'une majorité ? Instinctivement, nous répondons " non " car il s'agit là d'une position moralement indéfendable. Pourtant, encouragés par les médias et la publicité, tout le monde semble accepter cet état de fait avec plus ou moins de fatalisme. La société de consommation contemporaine présente ainsi cet étonnant paradoxe de se prétendre la plus démocratique tout en étant une des plus inégalitaires de l'histoire. Toutefois, pour prétendre à un monde meilleur et travailler dans ce sens, il faut pouvoir s'entendre sur ce qu'est la justice.

La réponse tient en partie dans tout ce que les hommes et les civilisations ont pu penser et dire à propos de la vérité, de l'équité et de la dignité humaine. Mais en partie seulement, car, il suffit de regarder autour de soi, la question ne cesse de se reposer tant cette notion varie selon les convictions de tout un chacun. On entend parfois dire que ce qui est juste est vrai, et inversement. Malheureusement, la vérité de l'un n'est pas toujours la vérité de l'autre. Ce qui est considéré comme juste et bon par les premiers peut-être ressenti comme profondément inique par les seconds.

Dire de la justice qu'elle est un de nos besoins fondamentaux et le principal fondement moral des civilisations est une banalité. En revanche, on peut plus précisément la définir par rapport à ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire l'injustice dont les manifestations au quotidien sont nombreuses : pauvreté, exclusion, chômage, inégalités, violences de tous ordres. Déjà Héraclite disait que " S'il n'y avait pas d'injustice, on ignorerait jusqu'au nom de la justice ".

Mais l'état du monde est tel qu'il en appelle en permanence à ce que la justice soit rendue. Cela impose de peser prudemment le pour et le contre, de pondérer les intérêts en présence. D'ailleurs, la balance de Thémis n'est-elle pas le symbole de cette prudence et de cet équilibre indispensables ? Cependant cet équilibre est précaire. Tout porte à croire que la déesse grecque était probablement bien plus impartiale et juste que les hommes avec leurs mesquineries et leurs bassesses. Cachant la forêt des manques et des erreurs judiciaires, l'arbre de la justice ne serait-il qu'une grande idée qui ne se traduirait concrètement que par des tentatives toujours insuffisantes de lutter contre les injustices ? Il faut bien avouer qu'au regard de l'histoire, le triomphe de la justice apparaît plus comme une invocation optimiste qu'une réalité.

On ne peut pour autant s'en tenir à une attitude fataliste, résignée ou cynique, ni céder à la facilité de la violence réparatrice. Pour Robert Badinter, si la justice est une technique elle est aussi une vertu. " Elle est, nous dit-il, une aspiration brûlante au cœur des hommes, souvent déçue, jamais éteinte ". Si le triomphe de la justice n'est d'une certaine manière qu'une utopie, ce n'en est pas moins une utopie nécessaire pour laquelle il importe de se mobiliser en permanence. Ne pas répondre à ce défi, c'est risquer de faire du monde et de la société un champ libre pour le chaos, l'arbitraire et les manifestations les plus sombres de la nature humaine.

Il fût un temps où la foi des hommes dans une justice divine les aidait à supporter une vie de difficultés et de souffrances. De la même manière, certains voudraient nous faire croire en plein 21e siècle qu'une

espèce de logique économique transcendante est le plus sûr moyen de garantir à terme la richesse et le bonheur pour tous. Néanmoins, en différant le moment de la redistribution du Bien au sens le plus général, on ne fait que conforter des pouvoirs minoritaires avec les injustices qu'ils engendrent. Un tel état de fait risque à terme d'engendrer bien des frustrations et un dangereux déficit démocratique. L'actualité récente nous montre d'ailleurs combien la notion de démocratie peut-être détournée au profit d'ambitions politiques et stratégiques.

La démocratie, au contraire, est le corollaire d'un monde qui se veut juste pour tous ici et maintenant. De la même manière, je crois que la justice est étroitement liée à une citoyenneté active. La justice n'est pas seulement l'affaire de professionnels impartiaux ; elle naît aussi de la volonté de chacun de contribuer à l'édification d'une société où la liberté, l'égalité et la fraternité seraient enfin plus qu'un slogan poussièreux. Chacun à notre niveau avons à contribuer à cet effort qui doit en définitive viser à faire du principe de justice le principe directeur de la société. C'est ainsi que l'Université a quelque chose à voir avec la justice.

Certes, il serait vain de croire qu'une formule de la justice puisse sortir un jour d'un laboratoire de recherche. Il serait tout aussi dangereux de croire que le scientifique et l'universitaire sont par nature meilleurs et plus capables que la majorité des gens de penser la justice et d'en permettre l'application. Concevoir la justice dans une telle perspective élitiste déboucherait assurément sur des dérives totalitaires. La justice est l'affaire de tous, et précisément parce qu'elle est l'affaire de tous, elle est aussi l'affaire de l'université.

L'apport de l'Université à ce propos est double. Il réside tout d'abord dans la transmission de la valeur de justice. L'Université en effet ne peut se borner à faire des étudiants de simples spécialistes. Elle doit aussi à la société de former des hommes et des femmes de bien, des citoyens dans toute l'acception du terme, animés de sentiments élevés et justes. A cet égard, les universitaires doivent avoir une conscience aiguë de leurs responsabilités. Par ailleurs, il me semble que la place de l'Université dans le cadre de la réflexion sur le droit et la justice est fondamentale dans la mesure il existe une correspondance étroite entre l'universalisme de la justice et l'universalisme du savoir.

La problématique de la justice touche en effet tous les domaines de l'existence humaine, tant du point de vue individuel que collectif ; elle évolue avec les progrès techniques, leurs conséquences positives et négatives. Ainsi la justice se trouve-t-elle aussi dans le politique et dans l'économie, dans leurs apports les plus bénéfiques comme dans leurs perversions. La justice concerne en somme tout ce qui peut constituer un objet de réflexion pour l'intelligence humaine et sa traduction dans les différents secteurs de la connaissance. Pour cela, elle peut et elle doit faire l'objet de la science. Non pas, comme on l'a dit, dans l'hypothèse aussi prétentieuse que perverse d'en faire un produit ou une formule définis une fois pour toute. Au contraire, la contribution de l'Université résidera dans sa capacité aussi modeste qu'essentielle de fournir des éléments pour penser la justice. Intangible, la justice n'a pas de contenu figé. Elle évolue avec le monde et les représentations que nous en avons.

C'est ainsi que les processus de mondialisation économique et politique des dernières décennies ont contribué à générer une idée de démocratie et, partant, de justice à l'échelle planétaire. Comment en effet dissocier l'idéal d'égalité citoyenne que postule la démocratie de celui de l'équité juridique ? La société contemporaine l'a bien compris. Aujourd'hui, la reconnaissance de l'individu passe autant par l'exercice de ses prérogatives politiques que par l'affirmation de son droit à bénéficier d'une justice proche, efficace et équitable.

Les réformes du système judiciaire vont d'ailleurs dans ce sens d'une humanisation de la justice et de sa plus grande adéquation aux réalités du quotidien de tout un chacun. Ce quotidien déborde de nos jours des Etats et des anciennes frontières. Grâce aux médias, grâce aux technologies de la communication, il n'y a guère de crimes, de guerres ou d'autres exactions qui ne puissent être rendus publics à l'autre bout de la

planète. Dès lors, il était naturel et bon que soit mise en place une institution comme la Cour Pénale Internationale.

Cette cour explicite la nécessaire mondialisation de la justice. Elle répond à des exigences politiques et sociales nouvelles. Ses implications, ses tenants et aboutissants, sont liés à un monde en pleine mutation ; un monde où les réalités géographiques et sociales se transforment, et où ces transformations sont elles mêmes dépendantes d'une évolution technologique sans précédent. Rappelons seulement que le pays le plus puissant de la planète désavoue pour l'instant la Cour Pénale Internationale. Mais est-ce vraiment un hasard ?

Pour ces différentes raisons, on voit que le droit, et par conséquent la justice, sont à considérer en relation avec une série de variables très différentes et surtout très changeantes. L'enjeu du travail du législateur et ensuite des magistrats chargés d'appliquer la loi est de comprendre et de maîtriser ces variables. L'enjeu de l'Université est de contribuer à leur fournir les éléments de compréhension d'un arsenal normatif et d'une réalité de plus en plus complexes. D'un côté comme de l'autre, bien plus que d'un travail d'expert, froid et désincarné, il s'agit d'un véritable engagement. Un engagement pour le Bien, un engagement qui rassemble aujourd'hui les professionnels du Droit et la communauté scientifique représentée par l'Université de Liège.

Nos compétences, certes, sont différentes, mais complémentaires. La science, pour progresser, a besoin de liberté et de justice ; la justice quant à elle à besoin des lumières du savoir. Entre elles, le trait d'union de valeurs essentielles, comme l'amour du bien, le respect des hommes, le service à l'humanité. Ces valeurs sont fragiles, constamment menacées par l'appétit démesuré de gain et de pouvoir dont l'actualité nous donne sans cesse des exemples. Elle requièrent bien plus que de simples invocations. Elles demandent que l'on s'engage pour elles. C'est ce qui fait que le juge sera - idéalement du moins - toujours plus qu'un technicien du droit ; c'est ce qui fait qu'un scientifique digne de ce nom sera toujours plus que la somme de ses compétences et de son savoir-faire.

" Quand on aime la justice, on est toujours un révolté " a dit un esprit libre. En d'autres mots, c'est au quotidien qu'il faut lutter pour la justice, en luttant d'abord contre notre propre indifférence, indifférence qui naît de la mise en spectacle du malheur et de sa banalisation. C'est jour après jour qu'il nous faut dans notre vie professionnelle et notre vie privée nous battre contre la tentation d'indifférence, contre la tentation de résignation et de repli sur soi. Dans un monde d'injustices, la dignité d'un homme se mesure à son engagement pour les autres.

Je suis heureux et fier qu'à travers cette cérémonie, l'ULg manifeste son attachement à la justice comme valeur essentielle de la société et à la justice comme fondement de son travail.

Souvenons-nous à ce propos qu'en notre qualité d'institution publique, responsable de la formation des citoyens, nous portons témoignage pour la société tout entière. Ce que nous ferons de juste, à notre modeste échelle, ne sera jamais perdu.

Je vous remercie.

Willy Legros

Photo: Tilt-ULg

URL: http://www.ulg.ac.be/cms/c_29642/en/rentree-academique-2002-2003-discours-du-recteur-willy-legros

© ULg